

0341825Z
ACADEMIE DE MONTPELLIER
COLLEGE AMBRUSSUM
45 AVENUE LOUIS MEDARD
34400 LUNEL
Tel : 0467715110

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 6
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/03/2019

Réuni le : 04/04/2019

Sous la présidence de : Guillaume Gouchault

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à hauts cantons , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Chef d'établissement soumet au vote des membres du Conseil d'administration le budget de l'AET Réseau vert 2019 prévu pour les élèves de 3ème SEGPA du 13 au 16 mai 2019 dans les hauts cantons de l'Hérault pour 16 élèves et 3 accompagnateurs.

Dépenses : 2880.27€ (860€ pour le transport et 2020.20€ pour l'hébergement

Recettes : 2880.27€ (10€ de participation volontaire des familles, soit 160€, 1800€ de dotation du Conseil départemental pour l'AET, 320€ de dons du FSE, 600.27€ sur le budget du collège).

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0